Institut monétaire européen IME. 4ème et dernier rapport annuel 1997

1998/2119(COS) - 30/06/1998

Le rapport annuel de l'Institut monétaire européen portant sur l'année passée ne répond pas à ce que l'on était en droit d'attendre de la part d'un organe devant préfiguré la Banque centrale européenne, si l'on en croit un rapport fait par M. André FOURCANS (PPE, F). La commission estime que le rapport annuel présente un caractère par trop général pour constituer une base de compréhension ou d'explication quant au type de politique monétaire que cette institution entend mener. La commission demande donc que dans ses rapports à venir, la BCE fasse figurer des éléments essentiels tels que la coordination des politiques fiscales et d'imposition ainsi que des analyses plus détaillées des évolutions intervenues sur les marchés financiers mondiaux. Jaugeant le travail effectué par l'IME, la commission a considéré que l'Institut s'était bien acquitté de sa tâche s'agissant des préparatifs nécessaires en vue de la troisième phase de l'UEM, même si certaines questions restent ouvertes. De même, la commission a exprimé sa satisfaction d'ensemble concernant les relations entre l'IME et le Parlement et a formulé l'espoir que la BCE entretiendra un dialogue permanent et fructueux avec le Parlement. Le rapport annuel sera examiné en séance plénière au cours de la session de juillet, en présence de M. Wim DUISENBERG, président de l'IME et de la BCE.